

## COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI LE 26 AVRIL 2022 – 19H  
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET  
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO  
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

### PROCÈS-VERBAL

---

*Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire*

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	Z
Claire Beaubien	Z	Helene Turgeon	Z
Daniel Brodie	Z	Daniel Zigby, <b>vice président</b>	Z
Richard Gagnon	Z	Eliza McKnight	Z
Gary Holliday	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – <i>Secrétaire général</i>	Z
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – <i>Assistante directrice générale</i>	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – <i>Directeur général directeur de la formation continue</i>	Z
Alice McCrory	A	Jeffrey Pauw – <i>Directeur des Ressources humaines</i>	Z
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – <i>Directrice des services financiers</i>	Z
Michael Murray, <b>président</b>	Z	Eva Lettner – <i>Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques</i>	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – <i>Directrice des services complémentaires</i>	Z
	Z	Éric Plante – <i>Directeur des ressources matérielles</i>	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

## **OBSERVATEURS**

Holly Bailey, Consultante en communications

## **PUBLIC**

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)

Matthew McCully, *The Record*

Lisa Brasseur, parent de *Waterloo Elementary*

Annie Brasseur, parent de *Pope Memorial Elementary*

Timothy Croteau, parent de *Parkview Elementary*

Ashley Lawrence, parent de *Waterloo Elementary*

Peggy McCourt, directrice de *Alexander Galt Regional High School*

Barbra Plouffe, directrice de *Parkview Elementary*

David Proulx, parent de *Waterloo Elementary*

Renalee Gore, directrice de *Knowlton Academy*

Jennifer Palik, directrice de *Asbestos-Shipton-Danville Elementary*

James Lemaître, directeur de *Sunnyside Elementary*

Julie Edwards, assistante-directrice des ressources humaines

Adriana Lyons, directrice de *Waterloo Elementary*

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre la séance à 19h.

### **2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR** la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 26 avril 2022, tel que modifié avec l'ajout suivant :

7.4 *Knowlton Academy* – Nomination au poste de direction 100 %

Adoptée à l'unanimité

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MARS 2022**

**Résolution N° CSET 22-04-55**

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu 22 mars 2022**

**ATTENDU** qu'une copie des minutes de la réunion 22 mars 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 22 mars 2022, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- David Proulx : J'hésite à le demander, mais il y a eu un incident où un enseignant remplaçant sans permis a juré, poussé ou donné un coup de bien à un bureau. On nous a informés qu'il y avait une enquête. Ma fille avait peur d'aller à l'école. Quoi dois-je lui dire?
- Kandy Mackey : Une enquête a eu lieu. Nous avons communiqué avec les parents. Aucun détail concernant une situation impliquant un membre du personnel ne peut être partagé. Je peux vous assurer qu'un suivi approprié a été fait dans ce dossier.
- David Proulx : Vous me dites que les parents de 6<sup>e</sup> année ont été contactés après l'enquête?
- Kandy Mackey : Les parents concernés ont été contactés par téléphone ou par courriel.
- Michael Murray : L'enseignant en question est entré en classe le lendemain matin afin de présenter ses excuses et les élèves se sont mutuellement excusés. Par la suite, le professeur a dit qu'après avoir éclairci la situation, ils ont eu la meilleure journée ensemble. Parfois, les situations sont difficiles à contrôler. Cette classe de 6<sup>e</sup> année est difficile à capter et à retenir leur attention. On nous a informés que la classe allait mieux.
- David Proulx : Par désespoir, une mère monoparentale a envoyé une vilaine lettre à l'école. Elle a reçu une lettre de l'avocat de la commission scolaire Eastern Townships (CSET). La CSET a-t-elle une politique à suivre avant d'envoyer une lettre d'avocat à un parent?
- Michael Murray : Il n'existe pas de politique spécifique pour cette situation. Certaines communications officielles sont nécessaires si les communications informelles n'ont pas donné les résultats souhaités.
- Annie Brasseur : M. Murray, j'ai reçu une lettre de vous concernant le protecteur de l'élève (*Student Ombudsman*). Qu'arrive-t-il si le protecteur de l'élève ne s'acquitte pas correctement de son mandat? Que faudrait-il pour le remplacer? J'ai entendu dire que 2/3 des commissaires doivent être d'accord. Quel est mon recours? Comment puis-je me sentir bien au sujet de la lettre que j'ai reçue de la commission scolaire?
- Michael Murray : Le rôle du protecteur de l'élève est de formuler des recommandations. Lorsqu'une plainte a été enregistrée auprès de l'école et qu'elle a ensuite été soumise à la commission scolaire, il incombe au protecteur de l'élève d'enquêter. C'est un avocat indépendant. Le Conseil des commissaires a pris le temps de vous écouter lors d'une séance à huis clos afin que vous puissiez parler librement. La commission scolaire a ensuite rencontré les administrateurs et a examiné le processus pour en faire un suivi. Je ne peux

pas modifier votre opinion. Le protecteur de l'élève a mené une enquête et une décision a été rendue, même si vous ne l'acceptez pas. Une enquête a été faite dans le rapport du protecteur de l'élève pour déterminer si le travail a été fait et également concernant les services que votre enfant reçoit (en tant qu'élève ayant des besoins spéciaux). En raison de vos plaintes, nous avons apporté des ajustements et des frais ont été facturés pour votre enfant. Maintenant, nous devons nous concentrer sur l'avenir et non le passé. Les services sont maintenant offerts.

David Proulx :

Au sens de la loi, les personnes en position d'autorité doivent se comporter selon les normes plus élevées. Si le comportement du remplaçant est acceptable parce qu'il s'est excusé, cela signifie-t-il que si je me présente au bureau de la direction en lui jurant et en donnant un coup de pied au bureau, mais que par la suite je présente mes excuses, est-ce que ce serait acceptable?

Michael Murray :

Je dirais que ce serait inapproprié. Les enseignant(e)s utilisent différentes mesures pour attirer l'attention des enfants. La frustration n'avait pas de porte de sortie. Tout le monde travaille pour obtenir les meilleurs résultats. Si on exagère des incidents jusqu'à des crises, alors toute cette énergie est dépensée à gérer au lieu d'investir cette énergie pour améliorer l'école.

## 5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 26 avril 2022 :

*Ce mois, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :*



### Le Club Optimiste *Yamaska Valley* – Concours de rédaction

**Commissaire J. Murray :** Cette année, malgré les temps et les défis occasionnels, le concours annuel de rédaction du Club Optimiste Yamaska Valley a eu lieu et a donné lieu à d'excellents écrits!

Le concours de rédaction est mis en place pour les jeunes de Brome Missisquoi afin qu'ils puissent s'exprimer et partager la beauté des mots. Trois jeunes se sont distingués par leur travail, et chacun a eu l'honneur d'être choisi parmi la banque de nombreux concurrents.

Nous félicitons tous les jeunes de Brome Missisquoi qui ont participé et qui souhaitent souligner les lauréats de cette année. Katherine Moreland s'est retrouvée en 3<sup>e</sup> place avec un chèque de 50 \$, Jayme Dumont s'est retrouvé en 2<sup>e</sup> place avec un chèque de 100 \$ et Dannica Davies s'est retrouvé en 1<sup>re</sup> place avec un grand prix de 150 \$ – ces trois jeunes sont des élèves de *Massey-Vanier High School*.

Félicitations pour votre participation et pour vos excellentes soumissions gagnantes!!



LA CSET OFFRE  
SON SOUTIEN EN  
COURANT ET EN



**Commissaire J. Humenuik** : Les écoles de la CSET ont relevé le défi!

Les résultats proviennent de la Fondation Terry Fox, et bien que nous soyons fiers des réalisations de chacun, plusieurs écoles de la CSET se sont levées et ont BRILLÉES! Félicitations aux écoles de *Butler Elementary, Sutton School, Heroes' Memorial Elementary, Alexander Galt Regional High School* et *Massey-Vanier High School*. Ces 5 écoles ont fait la liste des 50 meilleures écoles de collecte de fonds ici au Québec, ayant recueilli un total combiné de 26 837,40 \$ afin d'appuyer cette précieuse cause. Chapeau à tous ceux qui ont marché, couru et amassé des fonds. Regardez ce qui peut être réalisé ensemble!

*Richmond Regional High School monte sur scène!*



**Commissaire T. Pezzi-Bilodeau** : L'excitation était à son comble alors que les élèves entraient en scène dans la production ambitieuse théâtrale de cette année, Elle tue des monstres (*She Kills Monsters*). Après de nombreux mois sans activités parascolaires, les élèves étaient ravis de passer à l'action et de présenter cette œuvre d'art contemporaine à la communauté.

Le spectacle traite de sujets sensibles et de questions d'actualité à travers l'histoire d'Agnes Evans, lycéenne, alors qu'elle tente de gérer le décès de sa sœur cadette, Tilly. Agnes est catapultée dans un voyage de découverte remplie d'action et dans le monde imaginaire qui était le refuge de sa sœur. Elle tue des monstres est une comédie dramatique de haut niveau du célèbre dramaturge Qui Nguyen, qui a enthousiasmé le public avec son hommage palpitant au geek et guerrier en nous tous.

La production de RRHS a impliqué environ 40-50 élèves de plusieurs niveaux scolaires, des membres du personnel et a nécessité les efforts d'une équipe pour le faire. Félicitations à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de cet énorme effort et aux partenaires communautaires qui ont appuyé cette activité des étudiants !

## La CSET célèbre la **Semaine nationale de l'action bénévole** 24 au 30 avril

"There is nothing more beautiful than someone who goes out of their way to make life beautiful for others." Mandy Hale



**Commissaire M. Mercure** : La commission scolaire Eastern Townships remercie chaleureusement tous nos bénévoles et tous les membres de nos écoles et de nos centres qui continuent de se surpasser. La différence que vous faites est vraiment appréciée. Nous vous remercions de votre temps et de votre investissement dans notre bien-être collectif.

\*\*\*\*\*

**Commissaire C. Beaubien :** Le 27 avril, la CSET souligne également la Journée des professionnels de l'administration (les Secrétaires!)



## **6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **7.1 Résolution N° CSET 22-04-56**

#### **Règlement 01 – Réunions du Conseil des commissaires**

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) est l'organisme principal qui régit la commission scolaire;

**ATTENDU** que parmi les règlements de la commission scolaire, il y a plusieurs règlements adoptés à divers moments pour établir les dates et les conditions des séances du Conseil des commissaires, dont le règlement 1, le règlement 9, le règlement 10, le règlement 12 et le règlement 16;

**ATTENDU** que les différents règlements sont contradictoires et portent à confusion;

**ATTENDU** que toutes les séances du Conseil des commissaires sont publiques. L'heure et le lieu des séances doivent être publiés à l'avance et affichés bien en vue.

### **IL EST RÉSOLU :**

1. D'annuler les règlements 9, 10, 12 et 16 et de les retirer de la liste des règlements de la commission scolaire.
2. De remplacer le texte du Règlement 1 par ce qui suit :

- Les séances ordinaires du Conseil des commissaires (ci-après « le Conseil ») auront lieu le quatrième mardi de chaque mois de l'année scolaire à 19h au centre administratif de la commission scolaire Eastern Townships situé au 340, rue Saint-Jean-Bosco, Magog. (LIP 162);
- Le secrétaire général de la CSET rédige le calendrier des séances qui sera adopté par résolution avant le 30 juin et le calendrier sera publié conformément aux exigences en matière d'avis public;
- Les séances extraordinaires du Conseil des commissaires peuvent être convoquées par le président du Conseil ou par deux (2) commissaires sur avis de quarante-huit heures (48 h) transmis par le secrétaire général à chaque membre du Conseil. Le secrétaire général donne également un avis public de quarante-huit heures (48 h). (LIP 163);
- Toutes les séances ordinaires et extraordinaires du Conseil sont publiques. (LIP 167);
- Le quorum aux séances du Conseil des commissaires est de la majorité de ses membres ayant le droit de vote. (LIP 160);
- Les commissaires peuvent participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens permettant aux personnes qui participent ou qui assistent à cette séance de communiquer immédiatement entre elles. Un commissaire qui participe à une séance à l'aide de tels moyens est réputé être présent à cette séance et fait partie du quorum. Au moins un commissaire ou le Directeur général doit toutefois être physiquement présent au lieu fixé pour cette séance. (LIP 169);

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire H. Turgeon d'adopter la présente version du Règlement 01 pour les séances du Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

## **7.2 Résolution N° CSET 22-04-57**

### **Règlement 04 – Réunions du Comité exécutif**

**ATTENDU** que parmi les règlements de la commission scolaire, il y a plusieurs règlements adoptés à divers moments pour établir les dates et les conditions des séances du Comité exécutif, dont le règlement 4, le règlement 7, le règlement 8, le règlement 11 et le règlement 15;

**ATTENDU** que les différents règlements sont contradictoires et portent à confusion;

### **IL EST RÉSOLU :**

1. D'annuler les règlements 7, 8, 11 et 15 et de les retirer de la liste des règlements de la commission scolaire;
2. De remplacer le texte du Règlement 4 par ce qui suit :

- Les séances ordinaires du Comité exécutif (ci-après « le Comité ») auront lieu le quatrième mardi de chaque mois de l'année scolaire à 18h au centre administratif de la commission scolaire Eastern Townships situé au 340, rue Saint-Jean-Bosco, Magog;
- Les séances extraordinaires du Comité exécutif peuvent être convoquées par le président du Comité ou par deux (2) commissaires sur avis de quarante-huit heures (48 h) transmis par le secrétaire général à chaque membre du Comité. Le secrétaire général donne également un avis public de quarante-huit heures (48 h). (LIP 163);
- L'avis de convocation aux séances extraordinaires doit indiquer l'heure, la date, le lieu et le but ou le sujet de la séance. Seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent faire l'objet de délibérations et de décisions, à moins que tous les membres du Comité ne soient présents à cette séance extraordinaire et en décident autrement. (LIP 164);
- La présence d'un membre équivaut à une renonciation à l'avis de convocation sauf s'il y assiste spécialement pour s'opposer à la tenue de la séance. (LIP 165);
- Le quorum requis pour une séance du Comité exécutif est de la majorité de ses membres ayant le droit de vote. (LIP 160);
- Les membres du Comité exécutif peuvent participer à une séance du Comité à l'aide de moyens permettant aux personnes qui participent ou qui y assistent de communiquer immédiatement entre elles. Un membre du Comité exécutif qui participe à une séance à l'aide de tels moyens est réputé être présent à cette séance et fait partie du quorum. Au moins un membre du Comité exécutif ou le Directeur général doit toutefois être physiquement présent au lieu fixé pour cette séance. (LIP 169);

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik d'adopter la présente version du Règlement 04 pour les séances du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

### **7.3 Résolution N° CSET 22-04-58**

#### **Alexander Galt Regional High School – Projet de sentiers dédiés et d'une piste multifonctionnelle – (Viewpoint)**

**ATTENDU** que les citoyens du quartier *Viewpoint* se sont mobilisés pour développer un projet pour leur permettre de rejoindre le centre-ville de l'arrondissement de Lennoxville à pied ou à vélo;

**ATTENDU** que ces citoyens ont présenté un projet à l'arrondissement de Lennoxville qui comprend des sentiers dédiés dans le boisé à l'arrière de *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* et du *Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC)*. Le projet comprend également une piste multifonctionnelle qui partira du quartier *Viewpoint* pour se rendre jusqu'à l'Université Bishops, en passant par les champs qui appartiennent à Agriculture Canada et à l'Université Bishops, tel que présenté dans le croquis ci-joint;

**ATTENDU** qu'une entente sera signée entre la Ville de Sherbrooke, Agriculture Canada et l'Université de Bishops;

**ATTENDU** qu'il y a beaucoup de circulation sur la route 108 devant *AGRHS* et *LVTC* ;

**ATTENDU** qu'il y a toujours eu une préoccupation pour la sécurité des élèves de *AGRHS* et de *LVTC*;

**ATTENDU** que l'immeuble de *AGRHS* et de *LVTC* est isolé du centre-ville de l'arrondissement de Lennoxville, et qu'il est dangereux pour les gens de circuler à pied ou à vélo en toute sécurité le long de la route 108;

**ATTENDU** que le projet est encore à l'étape de la planification, mais il a déjà été identifié comme étant une priorité par l'arrondissement de Lennoxville;

**ATTENDU** que *Alexander Galt Regional High School* est un campus ouvert depuis 2015 et que les élèves de *AGRHS* et de *LVTC* bénéficieront de ce projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de soutenir la création de sentiers dédiés et d'une piste multifonctionnelle à partir du campus de *AGRHS* et de *LVTC* afin que leurs élèves et que toute la communauté puissent se rendre au centre-ville de l'arrondissement de Lennoxville à pied ou en vélo en toute sécurité.

Adoptée à l'unanimité

#### **7.4 Résolution N° CSET 22-04-59**

##### **Knowlton Academy – Nomination au poste de direction 100 %**

**ATTENDU** que le poste de direction 100 % à *Knowlton Academy* deviendra vacant avec la retraite de M<sup>me</sup> Renalee Gore pour l'année scolaire 2022-2023;

**ATTENDU** que cette nomination est conforme selon la politique de gestion locale de la commission scolaire Eastern Townships;

**ATTENDU** que le comité de sélection recommande à l'unanimité cette personne au conseil des commissaires;

**ATTENDU** qu'un sous-comité du conseil des commissaires a été formé pour rencontrer le candidat afin de partager son appréciation du candidat à l'exécutif du conseil des commissaires;

**ATTENDU** que le candidat retenu possède les qualifications et l'expérience répondant aux critères définis par la direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire R. Gagnon que le conseil des commissaires nomme M. Frédéric Noirfalise, au poste de direction 100 % à *Knowlton Academy* à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Adoptée à l'unanimité

## 8. RAPPORTS

### 8.1 Rapport du directeur général

Le directeur général n'avait rien de nouveau à rapporter.

### 8.2 Rapport du président

Le président du Conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

L'éducation publique et la société canadienne en général font face à une nouvelle menace pour nos établissements, y compris les écoles et l'éducation publique. Les médias sociaux minent à la civilité et à la courtoisie entre les gens qui devrait avoir des intérêts communs. Les médias sociaux encouragent des groupes d'intérêts particuliers en fragmentant ces groupes jusqu'à présent cohésifs en encourageant les utilisateurs à parler et à écouter seulement à ceux qui partagent leur opinion. Le concept de liberté d'expression est devenu pervers pour signifier, dans de nombreux cas, seulement la liberté d'accepter et d'endosser. La capacité de critiquer virtuellement et la rupture de relations interpersonnelles authentiques ont compromis le consensus et la confiance. Quiconque n'est pas d'accord est perçu non seulement comme un ennemi, mais comme étant motivé par des intentions malveillantes.

Cela est devenu un problème grave dans l'éducation qui mine notre capacité de socialiser efficacement les élèves; leur enseigner les compétences de communication ouverte, d'argumentation réfléchie et de discours civil. Certains intimidateurs lâches abusent farouchement des enseignant(e)s, des éducateurs/trices et des leaders de l'éducation derrière la sécurité de leurs claviers. Il n'y a aucune compromise qui les satisfera. Ils lancent des critiques hostiles et blessantes sans retenue ni considération pour les circonstances dans lesquelles nous travaillons tous. Il semble que la pandémie ait accentué ces tendances qui existaient bien avant la COVID-19.

À la CSET, des centaines d'éducateurs/trices dans toutes les catégories font de leur mieux à rendre les écoles un lieu heureux, positif, aimable et attentif pour tous les élèves. Malheureusement, il suffit de quelques critiques excessifs et ignorants afin de se servir des médias sociaux pour soulever une tempête concernant les questions les plus triviales. Les enseignant(e)s sont accusé(e)s d'actes terribles à plusieurs reprises vraisemblablement motivés par les intentions les plus négatives.

**C'est assez!** Il est temps d'arrêter! Une minorité agressive de parents sont parmi les plus actifs à cet égard, accusant les éducateurs/trices d'infliger un traumatisme grave aux élèves et de nuire à leur éducation; mais ils nuisent eux-mêmes à la santé mentale de leurs propres enfants. D'un simple clic, il est trop facile de retweeter ou de partager afin de répéter les accusations publiques, mal informées et inexacts des autres, sans jamais vérifier leur validité. Ces critiques évitent soigneusement de reconnaître les défis et les difficultés avec lesquels les éducateurs/trices travaillent. Ces parents hostiles et négatifs élèvent le niveau d'anxiété de leurs propres enfants avec leurs fausses nouvelles, minant la confiance des élèves envers les enseignant(e)s et en jetant le doute sur la valeur de l'éducation. Avec peu de compréhension de la réalité, ils sèment la discorde et le mécontentement en ignorant tous les merveilleux positifs et les façons créatives dont les écoles contribuent au bien-être des enfants dont nous nous occupons.

Dans certaines écoles, la CSET a été accusée de nuire volontairement à la réussite scolaire parce que les élèves ont eu plusieurs enseignant(e)s cette année. Hellooo! Quelqu'un a entendu parler de la pandémie? Les éducateurs/trices sont des travailleurs de première ligne qui font leur travail en présence de dizaines et parfois de centaines d'autres personnes sur une base quotidienne. Ils portent un masque, désinfectent et respectent la distance sociale, mais ils sont exposés à tous les risques de maladie. Ils succombent non seulement à la COVID-19, mais aussi au stress de leurs élèves, de leur famille et d'eux-mêmes. Certains prennent soin de leurs parents âgés qui sont particulièrement vulnérables. Dans les cas inévitables où les employé(e)s tombent malades, la commission scolaire fournit les meilleurs enseignant(e)s et aides-enseignant(e)s remplaçant(e)s que nous efforçons de trouver. Certains d'entre eux ne sont pas pleinement qualifiés pour leurs rôles temporaires, mais les critiques sont prompts à revendiquer des intentions malveillantes en les mettant dans les salles de classe. En réalité, cela fait partie d'un effort visant à prévenir les fermetures qui pourraient avoir des conséquences bien pires pour nos élèves. Lorsque les élèves sont enseignés par plusieurs enseignant(e)s à l'intérieur et à l'extérieur d'une classe; l'évaluation de l'apprentissage et la production de bulletins essentiels deviennent compliquées, pourtant les critiques n'hésitent pas à accuser les éducateurs/trices de fabriquer et de falsifier les résultats au lieu d'assumer les meilleurs efforts. C'est plus qu'assez! Notre personnel mérite le respect et la courtoisie pour tout ce qu'il fait pour les élèves et indirectement pour les familles de ces élèves. Il est temps que les critiques des parents se joignent à notre mission de faire en sorte que l'éducation soit la meilleure possible, en s'appuyant sur les succès plutôt que la démolir. Parfois, les critiques peuvent être justifiées, mais elles doivent être courtoises et réfléchies. Ça serait bien de vérifier les faits avant de lancer des accusations ou de partir des rumeurs comme celle qui a circulé récemment en affirmant que nous avons l'intention de fermer une école. Ce serait encore mieux après avoir vérifié les faits, d'interagir en privé et confidentiellement avec les écoles pour éviter de briser l'attachement que tant d'élèves ont pour leurs éducateurs/trices dans leur vie. Le meilleur de tous serait de faire de véritables contributions de temps, d'énergie et de créativité pour nous aider à rendre les écoles encore mieux. La même énergie utilisée dans l'hostilité et dans la négativité peut être utilisée pour améliorer et pour perfectionner. Notre objectif est et sera toujours d'atteindre les meilleurs résultats possible pour nos élèves. Est-ce différent de ce que tout parent veut?

## **9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF**

### **9.1 Comité exécutif**

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Plan de dotation;
- Plan annuel de dotation du personnel de soutien 2022-2023.

### **9.2 Comité de gouvernance et d'éthique**

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon a présenté la résolution suivante :

### 9.2.1 Résolution N° CSET 22-04-60

#### Entente de Services Québec avec la commission scolaire Eastern Townships

**ATTENDU** que Services Québec est l'organisme gouvernemental qui finance les services d'employabilité et achète des services de la commission scolaire Eastern Townships (CSET);

**ATTENDU** que Services Québec Estrie, qui est responsable des services publics de l'emploi sur son territoire, recherche l'expertise de *Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)* de la CSET pour diversifier et compléter son offre de services afin de répondre à la population anglophone de l'Estrie;

**ATTENDU** que *ETAGE* s'engage à offrir des services éducatifs et complémentaires aux anglophones de 16 ans et plus vivant sur son territoire;

**ATTENDU** que les services d'orientation et d'employabilité sont des éléments importants des services complémentaires offerts par *ETAGE* dans l'ensemble de l'Estrie, en milieu rural et urbain;

**ATTENDU** que la CSET, par l'intermédiaire de son service d'éducation générale des adultes, offre des services d'employabilité à la population anglophone depuis 1997;

**ATTENDU** que *ETAGE* recevra un montant d'environ 146 225 \$ en compensation de tous les services d'orientation et d'employabilité offerts à la population anglophone de son territoire;

**ATTENDU** que la présente entente entrera en vigueur pour une période d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire R. Gagnon que le directeur du Centre, M. Steve Dunn ou le directeur général soit autorisé à signer tous les documents connexes avec Services Québec pour continuer d'offrir les services d'employabilité à la population anglophone.

Adoptée à l'unanimité

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon a également mentionné les sujets discutés à la réunion du 19 avril 2022 :

- Résolution *ETAGE/Services Québec* – liens vers des sites d'emploi;
- Résolution *AGRHS* – Point de vue (*Viewpoint*) – Sentier multifonctionnel;
- *Knowlton Academy* – Mise en place d'un sous-comité des commissaires.

La prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 31 mai 2022.

### 9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

### **9.3.1 Finances :**

#### **9.3.1.1. Résolution N° CSET 22-04-61 Régime d'emprunt à court terme**

**Concernant la modification de certains signataires autorisés au régime d'emprunts de la Commission Scolaire Eastern Townships, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation.**

**ATTENDU** que la Commission Scolaire Eastern Townships a, en vertu de sa résolution numéro (ETSB 21-11-26) du (23 novembre 2021), institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation;

**ATTENDU** que conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission Scolaire Eastern Townships a, dans le cadre du régime d'emprunts précité, délégué le pouvoir d'emprunt ou celui de conclure les transactions, ou d'en approuver les conditions et les modalités, à certains dirigeants qui doivent agir conjointement;

**ATTENDU** que l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, modifié par l'article 56 de Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions (L.Q. 2022, c. 3), précise que, lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

**ATTENDU** qu'il y a lieu en conséquence de remplacer le 6<sup>ième</sup> alinéa du dispositif de la résolution précitée afin de désigner les personnes autorisées à signer les confirmations de transaction nécessaires aux emprunts par marge de crédit;

#### **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

1. QUE la résolution numéro (ETSB 21-11-26) du (23 novembre 2021), instituant un régime d'emprunts permettant à la Commission Scolaire Eastern Townships d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation, soit modifiée par le remplacement du 6<sup>e</sup> alinéa du dispositif par le suivant :
  - « 6. QUE la directrice des ressources financières ou l'agent(e) de gestion financière soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer un remboursement sur cette marge »;

QUE toutes les dispositions de la résolution numéro (ETSB 21-11-26) du (23 novembre 2021), demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik d'adopter cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

### 9.3.1.2. Résolution N° CSET 22-04-62

#### Certificat d'attestation de fonctions et de signatures

Relatif à la résolution numéro ETSB 22-04-61, adoptée par le Conseil des commissaires de la commission Scolaire Eastern Townships (l'« Emprunteur ») en date du 26 avril 2022, lui permettant d'emprunter auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

Le soussigné Michel Soucy, directeur général l'Emprunteur, atteste que les personnes ci-après mentionnées sont, à la date des présentes, titulaires de l'emploi indiqué auprès de l'Emprunteur et que la signature apposée est une représentation exacte de celle-ci :

Nom	Titre	Signature
Sophie Leduc	Directrice des ressources financières	
Elizabeth D. Hamel	Agent gestion financière	
Richard Benoit	Agent gestion financière	

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik d'adopter cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

### 9.3.1.3. Résolution N° CSET 22-04-63

#### Objectifs et principes régissant l'affectation des ressources en vertu de l'article 275 de la loi sur l'instruction publique (LIP) et affectation des excédents de l'article 193.4 – Année budgétaire 2022-2023

**ATTENDU** que l'article 275 de LIP stipule qu'après consultation avec les conseils d'administration et le comité des parents, et tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources en vertu du quatrième paragraphe de l'alinéa de l'article 193.3, la commission scolaire doit établir des objectifs et principes régissant l'attribution des subventions, les recettes des taxes scolaires et ses autres revenus;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 193.4. LIP, le comité d'affectation des ressources doit faire une recommandation annuelle au Conseil des commissaires concernant l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire conformément à l'article 96.24 LIP;

**ATTENDU** que conformément à l'article 193.3. LIP, le comité d'affectation des ressources a mis en place un processus de consultation en vue d'établir des objectifs et principes régissant la répartition annuelle des recettes conformément à l'article 275, de déterminer la répartition de ces revenus conformément à l'article 275.1, notamment en établissant les critères à utiliser afin de

déterminer les montants alloués, et de déterminer la façon dont les services aux étudiants seront distribués conformément à l'article 261;

**ATTENDU** que conformément à l'article 193(9) LIP, le comité central des parents a été consulté sur les objectifs et les principes régissant l'attribution des subventions, les recettes des taxes scolaires et autres revenus entre les établissements d'enseignement ainsi que les critères y afférents, et les objectifs, les principes et les critères utilisés pour déterminer le montant à retenir par la commission scolaire pour ses besoins et ceux de ses comités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire D. Zigby que le Conseil des commissaires approuve les objectifs et les principes régissant l'attribution des subventions, les recettes de taxes scolaires et autres revenus, ainsi que d'autres objectifs, principes et les critères utilisés pour déterminer le montant à retenir par la commission scolaire pour ses besoins et ceux de ses comités relativement en ce qui concerne le budget de la commission scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** d'accepter que l'excédent des écoles ou des centres soit limité au plus élevé des montants suivants : 10 000 \$ ou 5 % du budget opérationnel, à l'exclusion des subventions décentralisées. Jusqu'à ce que les surplus des écoles ou des centres se situent à l'échelle prédéterminée, une école ou un centre ne peut augmenter son excédent et doit en fait réduire le montant de son excédent à l'échelle prédéterminée (10 000 \$ ou 5 % de son budget initial, à l'exclusion des subventions décentralisées). Les déficits doivent être remboursés à un maximum de 2 % à 5 % par année du budget opérationnel à l'exclusion des subventions décentralisées pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

### **9.3.2 Ressources matérielles :**

#### **9.3.2.1 Résolution N° CSET 22-04-64**

##### **Asbestos-Danville-Shipton Elementary School (ADS) – Désamiantage des éclosions fixes et rénovation des blocs sanitaires**

**ATTENDU** que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 488 067 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB – Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621;

**ATTENDU** qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Décontamination IGR Inc.* s'est vu accorder un contrat au montant de 58 649 \$ incluant les frais d'honoraires et les taxes pour le projet mentionné ci-haut;

**ATTENDU** qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dû être effectuées;

**ATTENDU** que le montant total de 66 338 \$ (incluant les taxes) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels afin de terminer le projet;

**ATTENDU** que le montant total du contrat, incluant toutes les demandes de modification, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 124 987 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le Directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

#### **9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-04-65**

##### **Cookshire Elementary School (CES) – Remplacement des portes intérieures et des portes extérieures**

**ATTENDU** que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 209 172 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2019-2020 Mesure : 50621;

**ATTENDU** que deux (2) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

**ATTENDU** qu'une (1) soumission a été reçue par la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

**ATTENDU** que la plus basse soumission au montant de 237 200 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Élite Construction RS Inc.*;

**ATTENDU** qu'après avoir pris connaissance de la soumission, la compagnie *Élite Construction RS Inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 300 176 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

**ATTENDU** que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme MDB - Maintien des bâtiments 2020-21;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire M. E. Kirby de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 17 mai 2022.

#### **9.4 Comité consultatif des services éducatifs**

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a mentionné les sujets discutés à la réunion du 5 avril 2022 :

- Enquête publique sur la santé mentale de nos jeunes de 12 à 25 ans – présenté par E. Gaudet;
- Centres scolaires communautaires (CLC's) – Projets à l'appui de la réussite scolaire et de la vitalité communautaire – présentés par G. Manseau;

- Processus d'évaluation des futurs responsables de l'éducation (APPEL) pour les nouveaux administrateurs.

La date de la prochaine réunion du Comité consultatif est prévue pour le 7 juin 2022.

### **9.5 Comité consultatif de communications**

Le président du comité consultatif de communications, M. Mercure a mentionné les sujets discutés à la réunion du 29 mars 2022 :

- Campagne d'inscription 2022-2023 sur *Powerpoint*;
- Suivi des inscriptions – 2022-2023;
- Département de communications – Implications;
- Semaine de l'action bénévole – 24 au 30 avril 2022;
- Journée des secrétaires/Jourée des professionnels administratifs – 27 avril 2022.

La date de la prochaine réunion du comité consultation des communications est prévue pour le 10 mai 2022.

### **9.6 Comité consultatif des ressources humaines**

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a présenté la résolution suivante :

#### **9.6.1 Résolution N° CSET 22-04-66**

##### **Politique relative au Code de déontologie pour tous les employés**

**ATTENDU** que la commission scolaire a développé une politique relative au Code de déontologie pour tous les employés;

**ATTENDU** que la politique relative au Code de déontologie pour tous les employés a été envoyée pour consultation au Comité des parents, au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage (EHDAA), à *Eastern Townships Association of Administrators*, *Appalachian Teachers' Association*, au Syndicat des Professionnelles et Professionnels de l'Éducation de l'Estrie et à *Townships Regional Union of Support Staff* et qu'elle a été acceptée par tous;

**ATTENDU** que le Comité de direction et le Comité de gestion ont accepté la politique relative au Code de déontologie pour tous les employés;

**ATTENDU** que la politique relative au Code de déontologie pour tous les employés a été présentée au Comité consultatif des ressources humaines et qu'elle a été acceptée par le Comité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire C. Beaubien que la politique relative au Code de déontologie pour tous les employés soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

La présidente, C. Beaubien a également mentionné les sujets discutés à la réunion du 12 avril 2022 :

- Embauche;
- Plan de dotation;
- Mise à jour COVID-19;
- Mentorat pour les nouveaux enseignant(e)s;
- Politique Code de déontologie;
- Calendrier 2022-2023;
- Mise à jour du processus d'évaluation des futurs leaders de l'éducation (*APPEL*);
- Affectation des ressources pédagogiques;
- Information sur la vérification judiciaire;
- Gala de retraite.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est à déterminer.

### **9.7 Comité consultatif de transport**

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 3 mai 2022.

### **9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)**

La présidente de SEAC, E. McKnight a mentionné les sujets discutés à la réunion du 13 avril 2022 :

- Consultation de la Politique sur l'approvisionnement de la gestion des marchés, présenté par S. Leduc;
- Correspondance – Conférence Neufeld 2022 : Bien récupérer après un traumatisme;
- Mise à jour du dépliant du plan d'action individualisé (*IEP*) – Site Google sur l'éducation spécialisée;
- Document profile de l'élève;
- Recommandations au DG.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de l'éducation spécialisée est prévue pour le 11 mai 2022.

## **10. COMITÉ PARENTAL**

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné certains sujets discutés à la réunion du 6 avril 2022 :

- La directrice des finances, S. Leduc a assisté à la dernière réunion et a présenté les principes d'allocation;
- Résultats du sondage sur le bilinguisme – les résultats seront communiqués avec les commissaires.

La date de la prochaine réunion du comité des parents est prévue pour le 4 mai 2022.

## **11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS**

La commissaire J. Humenuik qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné ce qui suit :

- Un gros merci à M<sup>me</sup> Holly Bailey et à M. Daniel Coulombe pour leur soutien dans ce projet d'entrevue radio. Cela a créé une expérience pour les étudiants.
- Un représentant LGBTQ a rencontré des élèves et a répondu à des questions sur les différentes réalités des membres de la communauté LGBTQ.
- Recrutement de nouveaux membres pour l'année prochaine.
- Le plan de réussite sera discuté à cette réunion.

La date de la prochaine réunion du Comité consultatif des étudiants est prévue pour le mai 2022.

## 12. L'ACSAQ (QESBA)

- Projet de loi 9 – Protecteur national des élèves : une étude article par article a commencé au niveau de l'Assemblée nationale;
- Projet de loi 96 – Protection de la langue officielle et commune du Québec (française) : Cela aura un impact négatif sur la population anglophone;
- Projet de loi 40 – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires : nous sommes toujours en attente du jugement du juge Lussier de la Cour supérieure du Québec;
- Projet de loi 21 – Loi concernant la laïcité de l'État : Le gouvernement a interjeté l'appel du jugement et les commissions scolaires défendent le jugement;
- L'ACSAQ recueillera des fonds pour créer un fonds juridique afin de pouvoir lutter contre toutes les affaires juridiques. Un professionnel a été embauché à cet effet.
- M. Sylvain Racette, ancien président de l'Association des DG anglophones a quitté pour devenir directeur général du Centre services scolaires Région de Sherbrooke. Le conseil d'administration de l'ACSQ le remercie;
- Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) – cette organisation appartient aux 70 commissions scolaires qui développe des logiciels;
- Résolution adoptée qui demande au gouvernement de permettre aux enfants ukrainiens de fréquenter les écoles anglophones en vertu de la clause humanitaire. Il y a une limite d'un an pour accéder aux écoles anglophones afin de ne pas devenir titulaire d'un droit;
- Le 14 mai 2022, nous prévoyons une marche à Montréal contre le projet de loi 96 ;
- La commissaire Claire Beaubien a mentionné qu'un symposium en ligne est prévu les matins des 27 et 28 mai 2022.

## 13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire G. Barnett :

*Eastern Townships Adult General Education (ETAGE) :*

M. Martin Vigneux, directeur du *Campus Brome-Missisquoi (CBM)* Services aux entreprises (SAE) a discuté des efforts visant à trouver d'autres façons d'accroître les services bilingues dans la communauté, pour communiquer avec les clients et les entreprises difficiles à rejoindre, pour combler les écarts entre l'éducation des adultes, la formation professionnelle, le milieu de travail, le contexte social et le ministère. Le SAE communique avec les Centres scolaires communautaires (CSC), toutes les organisations et de regarder tout

le monde, tous les secteurs, toutes les possibilités de fournir des services, pour améliorer les compétences et l'alphabétisation (aptitudes pour réussir) dans tous les aspects de la communauté pour les travailleurs, les étudiants, les entreprises et atteindre les gens là où ils sont. Voici des exemples de types de projets : Gardien de sécurité, plastique, caoutchouc, entretien, garderie, mécanique, tourisme, entretien de télésiège et travailleurs agricoles. Avec le déménagement de la Montérégie Est en Estrie, on s'attend à plus de possibilités se développent avec la SAE Estrie.

Alexander Galt Regional High School (AGRHS) :

- Dans leur Cercle de Bonnes Nouvelles, le Carnaval a été un énorme succès. Les élèves jouaient déjà au rugby dehors.
- Les inscriptions ont diminué de 10 élèves pour un total de 845. Cela comprend 26 élèves du programme 24U. La diminution du nombre d'étudiants étrangers a également un effet important.
- Le comité de bal (*Prom*) travaille sur les plans pour cet événement. Il y a des préoccupations liées à l'espace concernant la COVID-19.
- Les rénovations de l'édifice central et du gymnase sont en retard, mais elles améliorent grandement l'accessibilité des gymnases, surtout de l'intérieur.
- L'École va co-animer les championnats de basketball avec Bishops' et BCS Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) à la fin d'avril, ce qui est une toute première pour l'École.
- La compagnie Shakespeare de Montréal a donné un spectacle dans l'auditorium; c'était la première fois que les élèves y étaient depuis deux ans. Ils ont vraiment apprécié cet événement.

Commissaire H. Turgeon :

Alexander Galt Regional High School (AGRHS) :

- M<sup>me</sup> Turgeon a également assisté à la vente aux enchères annuelle des arts visuels. Elle tient à féliciter les élèves et les organisateurs qui ont amassé 2 500 \$ pour les efforts déployés en Ukraine.

Commissaire C. Beaubien :

Sunnyside Elementary School :

- M<sup>me</sup> Beaubien a mentionné que *Sunnyside Elementary School* aura son jardin – Sunnyseed Garden :
  - Mission – mobiliser et éduquer les élèves et les membres de la communauté;
  - Avantages – Sécurité alimentaire pour les bénéficiaires et les dons à la cuisine communautaire locale et au centre de bénévolat et les liens intergénérationnels afin de briser l'isolement social.
  - Détails – 25 000 \$ recueillis en un an et 10 lits de jardin en acier (5 pour l'école et 5 pour la communauté).

- M. Nick White, coordonnateur du programme *Compass*, en collaboration avec *Phelps Helps* a créé le salon annuel *Phelps Helps Summer Jobs* pour nos participants d'âge secondaire.

#### 14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Commissaire M. Mercure a présenté les événements à venir :

Mahalia Robinson, ancienne élève de *Massey-Vanier High School (MVHS)*, a été choisie pour représenter le Canada au sein de l'équipe nationale féminine de rugby 7 au tournoi Nextgen qui a eu lieu à Langford, en Colombie-Britannique les 29 et 30 avril 2022. Mahalia est la fille de Dan Robinson, concierge de *Parkview* : joue fort Mahalia!

Samedi, le 30 avril et dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022, *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* accueillera la division championnats provinciaux de basketball du Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) – (3 garçons et filles seniors juvéniles). En tant hôte, les deux équipes Piper ont une place garantie dans ce championnat. Bonne chance à eux!

Les 23 et 24 avril, *MVHS* a été l'hôte des finales régionales du RSEQ pour les équipes Garçons et Filles, bantams (Benjamin), junior (Cadet) et senior (juvénile) Basketball. Les filles juniors se sont qualifiées pour une place aux championnats provinciaux pour les juniors (cadet) à Pierrefonds ce week-end. Bonne chance à vous!

#### 15. CORRESPONDANCE

Aucune.

#### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

D. Proulx

Parent de *WES* :

Comment faites-vous pour savoir si les parents de *Waterloo Elementary School (WES)* sont satisfaits ou non? Où obtenez-vous vos renseignements? Si vous avez fait un sondage, j'aimerais en obtenir une copie.

M. Murray

Président de la CSET :

Les commentaires sont tirés d'observations.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Il a été mentionné plutôt que les commissaires ont transmis une communication concernant le calendrier 2022-2023. Pouvons-nous savoir quels commentaires ont été formulés?

J. Pauw

Directeur des RH :

Nous avons discuté la question de savoir si les services de garde seront offerts pour la semaine de novembre. Une évaluation pour les quatre jours de novembre aura lieu afin de voir son efficacité par la suite.

C. Beaubien

Commissaire :

Le service de garde est différent pour chaque école. S'il y a de la formation pendant ces jours pour les élèves ayant des besoins spéciaux, les technicien(nes) en éducation spécialisée (*SET*) et les accompagnateurs/ accompagnatrices des élèves handicapé(e)s (*HSA*) pourront y assister.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

J'ai une suggestion du comité consultatif des étudiants : une discussion a eu lieu concernant la communauté LGBTQ. On suggère que le comité demande au comité consultatif des parents d'avoir une discussion à ce sujet.

M. Murray

Présidente de la CSET :

Nous allons considérer cette suggestion.

D. Proulx

Parent de WES :

La commission scolaire envisagera-t-elle de faire un sondage de satisfaction à WES afin que les données le prouvent et le rendent public?

M. Murray

Président de la CSET :

Nous serions heureux de le considérer et de l'intégrer à nos nombreuses priorités.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Avec la nomination de M. Frédéric Noirfalise au poste de direction à *Knowlton Academy*, son poste pédagogique sera-t-il remplacé et les dossiers des services pédagogiques seront-ils affectés?

M. Murray

Président de la CSET :

La situation est encore à l'étude.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Nous avons été informés que certains élèves de WES changent d'école. Pouvez-vous fournir cette information à une réunion du conseil des commissaires?

M. Murray

Président de la CSET :

À l'heure actuelle, nous n'avons pas les données. C'est une situation fluide qui n'a peut-être pas de réponse simple.

D. Proulx

Parent de WES :

Où puis-je trouver la politique de la CSET selon laquelle un parent devrait être appelé avant d'obtenir une lettre d'avocat?

M. Murray

Président de la CSET :

Vous pourriez mal comprendre ce qu'est une politique, mais cette question sera couverte par des politiques générales.

**17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION**

Aucune.

**18. AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20h45.

---

Éric Campbell  
Secrétaire général

---

Michael Murray  
Président

EC/gm  
26.04.2022